

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je dois dire à l'honorable député que cette option a déjà été considérée avant d'annoncer le programme qui permet à un propriétaire d'obtenir non pas un prêt, mais un don sans intérêt, un don qui n'est même pas imposable et qui peut aller jusqu'à \$5,000. C'est évidemment une proposition beaucoup plus généreuse qu'un prêt quel qu'il soit, puisque dans le cas du prêt, forcément le propriétaire devrait remettre le montant du prêt. Dans ce cas-ci, le gouvernement donne jusqu'à concurrence de \$5,000 au propriétaire. Je peux comprendre que l'honorable député et les membres de l'association de sa circonscription aimeraient voir en plus de cette proposition l'autre méthode, c'est-à-dire ajouter à l'offre du gouvernement. J'ai toujours soutenu que la proposition faite par le gouvernement canadien devrait être rencontrée par les autorités provinciales. Si les victimes de la mousse veulent obtenir plus d'un palier gouvernemental, ce n'est pas au gouvernement fédéral qu'ils doivent s'adresser maintenant, mais aux autorités provinciales pour obtenir l'équivalence de ce que nous donnons.

* * *

[Traduction]

LES FAILLITES

L'AUGMENTATION

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Le mois dernier, nous avons établi un record dont il n'y a pas lieu d'être fiers. Pour la première fois de notre histoire, nous avons eu au mois de mars plus de 1,000 faillites d'entreprises. Comme on voit maintenant sombrer des sociétés qui étaient en activité de longue date, qui étaient bien dirigées et qui jouaient un rôle important dans leur région; comme une des principales raisons, sinon la seule, de ces faillites est le taux insupportable des intérêts, je me demande si le ministre a une idée pour freiner cette politique d'argent cher qui, chaque mois, mène à la ruine un nombre croissant d'entreprises.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Oui, madame le Président, il est parfaitement clair que nous pourrions abaisser les taux d'intérêt si nous réussissons à ralentir l'inflation; et je ne connais pas de secret, pas plus que personne n'en a jamais révélé à la Chambre pour freiner les intérêts élevés tant que l'inflation ne sera pas ralentie. Voilà l'idée.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, étant donné que le nombre des faillites augmente de mois en mois, qu'il a augmenté de 100 p. 100 au Manitoba et de 50 p. 100 au Québec, que chaque faillite aggrave le chômage, que

Questions orales

dans la province de Québec le taux de chômage officiel est de 14 p. 100 et le taux réel considérablement plus élevé, le ministre est-il prêt à attendre qu'il y ait 2,000 faillites en un mois au lieu des 1,000 actuelles, avant d'agir pour faire baisser les taux d'intérêt qui étranglent tant d'entreprises?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la question du député est remarquablement vague. Il invite le gouvernement à faire quelque chose. Je ne cesse pas d'expliquer que la politique du gouvernement tend à réduire l'inflation pour pouvoir réduire les taux d'intérêt, pour pouvoir créer plus d'emplois. Chaque solution proposée par le Nouveau parti démocratique pendant la période des questions aurait pour effet de faire monter les taux d'intérêt et d'augmenter le nombre des faillites et le chômage. Voilà ce qui nous distingue.

Des voix: Bravo!

* * *

LES FINANCES

ON DEMANDE DE CONSIDÉRER LA POSSIBILITÉ DE FIXER LE COURS DU CHANGE DU DOLLAR CANADIEN

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il y a quelques mois, à une conférence économique des premiers ministres, certains premiers ministres provinciaux ont recommandé qu'on laisse tomber la contre-valeur du dollar canadien à 75c. par rapport au dollar américain, afin d'abaisser les taux d'intérêt et de stimuler l'économie. Depuis lors, la valeur du dollar canadien a fluctué, baissant presque en deçà de 81c. et atteignant presque 82c. Le ministre examine-t-il sérieusement la question et le gouvernement songe-t-il à fixer durant un certain temps le cours du change du dollar canadien à environ 80c. par rapport au dollar américain, de sorte qu'en maintenant le cours du change, on puisse assurer une certaine stabilité, faire baisser les taux d'intérêt au Canada et stimuler aussi les placements étrangers au Canada, notamment dans les mégaprojets?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, nous n'avons pas l'intention de maintenir le cours du change.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ÉTUDE DES DROITS DES FONCTIONNAIRES

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le 26 mars, il était d'accord pour qu'un comité parlementaire